



# Communiqué

Le 15 février 2005

Pour publication immédiate

## LA COMMISSION DU CANAL DE DÉRIVATION DÉVOILE LA PREMIÈRE PHASE DE SON PROJET DE SIMULATION D'INONDATION

**La simulation illustre les effets d'une inondation à taux de récurrence de 700 ans avec le canal actuel et le canal élargi**

**Winnipeg, MB** – Aujourd'hui, lors de la séance d'ouverture des audiences publiques de la Commission de protection de l'environnement (CPE) sur le projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge, la Commission du canal de dérivation du Manitoba (MFA) a dévoilé la première phase de son projet de simulation d'inondation. Ce projet de simulation repose sur une technologie de pointe qui permet la simulation des différents scénarios de débordement de la rivière Rouge, d'aider les ingénieurs à concevoir le projet, de compléter la planification des mesures d'urgence et d'aider à renseigner la population sur le projet d'élargissement du canal de dérivation.

La première phase du projet de simulation des inondations illustre les effets sur Winnipeg d'une inondation à taux de récurrence de 700 ans avec le canal de dérivation actuel et de la même inondation avec le canal élargi. Cette simulation réalisée grâce à un logiciel sophistiqué démontre que s'il advenait une inondation de cet ordre, les sous-sols et les terrains des deux tiers de la ville de Winnipeg seraient inondés. Avec le canal élargi, les zones inondées de la ville de Winnipeg se limiteraient à quelques emplacements isolés le long de la rivière Rouge.

« La simulation de l'inondation démontre la nécessité d'élargir sans tarder le canal de dérivation, » a dit Steve Ashton, ministre de gestion des ressources hydriques. « Il est essentiel de commencer les travaux d'élargissement du canal de dérivation afin de protéger le moteur économique de la province contre la menace d'une inondation plus grave que « l'inondation du siècle » de 1997. En precedent avec ce projet, nous nous assurons que Winnipeg sera mieux protégée dans les années à venir. »

« L'élargissement du canal de dérivation nous permettra d'éviter la catastrophe illustrée par la simulation de l'inondation, ajoute Reg Alcock, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Si une inondation à taux de récurrence de 700 ans devait frapper le Manitoba aujourd'hui, les conséquences seraient énormes et prolongées sur les plans social, économique et environnemental. Le projet d'élargissement du canal nous aidera à prévenir une telle catastrophe. »

En augmentant de plus du double la capacité du canal actuel, le projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge vise à protéger plus de 450 000 Manitobaines et Manitobains, plus de 140 000 foyers et plus de 8 000 entreprises, ainsi qu'à prévenir des dommages qui pourraient dépasser les 12 milliards \$ pour l'économie de la province dans l'éventualité d'une inondation à taux de récurrence de 700 ans.

« Ce projet innovateur vise à mieux faire comprendre à la population le projet d'élargissement du canal de dérivation, souligne pour sa part Ernie Gilroy, président-directeur général de la MFA. En tablant sur les résultats de la première phase, nous prévoyons recourir à cette technologie pour nous aider dans la conception et la réalisation du projet, pour démontrer les composantes du projet et pour étudier ses applications possibles dans la préparation des mesures d'urgence. » Il ajoute que des discussions préliminaires sur l'application de cette technologie sont déjà amorcées avec Sécurité publique et Protection civile Canada et Organisation des mesures d'urgence Manitoba.

Le projet de simulation des inondations est réalisé par phases. La première phase consiste à cartographier Winnipeg. La deuxième consiste à cartographier la topographie du bassin de la rivière Rouge à partir de la frontière canado-américaine en direction nord le long de la vallée de la rivière Rouge.

La troisième phase fera appel au savoir-faire des installations de réalité virtuelle du Manitoba Industrial Technology Centre et créera une visite virtuelle des infrastructures du canal en vue du projet d'élargissement. Cette composante du projet consistera à illustrer différentes composantes du projet d'élargissement du canal de dérivation comme les ponts, les services publics, l'excavation du chenal, les structures de contrôle d'entrée et de sortie, la digue ouest et d'autres secteurs.

M. Gilroy signale que le projet de simulation fait partie des principales recommandations du rapport intitulé « Développement récréatif et économique - Relevé des possibilités » qui a récemment été publié.

Les premières phases du projet sont réalisées grâce au savoir-faire et à la technologie du Centre d'hydraulique canadien du Conseil national de recherches du Canada. Le projet de simulation de plus de quatre ans sera réalisé avec un budget global d'environ 300 000 \$. On recherchera des possibilités de partenariat pour partager les coûts des autres phases du projet.

À la suite de « l'inondation du siècle » en 1997, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont investi 130 millions \$ dans les mesures de protection contre les inondations, dont 110 millions \$ pour les collectivités rurales manitobaines. Le Canada et le Manitoba annoncent un investissement supplémentaire de 240 millions \$ pour commencer les travaux d'élargissement. Le Canada a reconnu le projet d'élargissement du canal de dérivation comme une priorité nationale en matière d'infrastructures.

(204) 945-4178, (204) 945-4900 ou 1-866-356-6355

Naline Rampersad  
Communications du Cabinet Manitoba  
(204) 945-1494

Jacquie Sippola  
Diversification économique de l'Ouest  
Gouvernement du Canada  
(204) 983-0280